



# Nos voix nos visages

## École des arts de la scène

2516 Ste-Hélène, Longueuil, Qc. Canada J4K 3V2 | 450-442-0740 | nosvoixnosvisages.ca | info@nosvoixnosvisages.ca

Chers parents, participantes et participants,

Voici tous les renseignements importants relatifs à votre camp de jour en Arts de la scène ou votre Stage Intensif en Théâtre.

*Si vous désirez simplement savoir comment vous inscrire, [c'est par ici!](#)*

### 1. Admission au camp

Pour pouvoir participer aux activités du camp de jour en Arts de la scène, les participants doivent

- Avoir 6 ans ou l'obtenir dans les 30 jours suivant la première date de l'activité
- Avoir un maximum de 12 ans 11 mois et 30 jours
- Être capable de lire et mémoriser un texte
- Avoir idéalement complété une année scolaire

Les activités de camp de jour NVNV comportant plusieurs heures d'ateliers d'apprentissage et de formation en performance de scène, en plus de texte, de chansons et de chorégraphies à apprendre, nous demandons que les participants correspondent aux critères d'admission afin de leur permettre de vivre une expérience épanouissante et positive.

Pour pouvoir participer aux activités stages d'été intensifs en théâtre, les participants doivent

- Avoir 13 ans ou l'obtenir dans les 30 jours suivant la première date de l'activité
- Avoir un maximum de 17 ans 11 mois et 30 jours

### 2. Ponctualité et engagements

**Le camp de jour de la relâche** Les activités du service de garde ont lieu de 7h30 à 18h et les activités de camp ont lieu de 9h à 16h. Une période de battement est prévue de 8h30 à 9h et de 16h à 16h30. Une présentation devant les parents est à prévoir le vendredi en fin d'après-midi.

**Les camps d'été** ont lieu à compter du 24 juin 2019. Consultez la page des camps d'été pour les dates exactes des séjours selon les sites de camp. Les activités du service de garde ont lieu de 7h30 à 18h et les activités de camp ont lieu de 9h à 16h. Une période de battement est prévue de 8h30 à 9h et de 16h à



# Nos voix nos visages

## École des arts de la scène

2516 Ste-Hélène, Longueuil, Qc. Canada J4K 3V2 | 450-442-0740 | nosvoixnosvisages.ca | info@nosvoixnosvisages.ca

16h30. Une présentation devant les parents est à prévoir le dernier vendredi de chaque séjour en fin d'après-midi.

**Les Stages Intensifs en Théâtre** Les activités ont lieu de 9h à 16h. Notez qu'il n'y a pas de service de garde pour les stages.

### 2.1 Absences

En cas d'absence, aucun atelier et aucune journée de camp ne seront remboursés. Après deux absences, le/la participant/e peut se voir retiré des activités à moins de fournir une preuve médicale en justification.

[Signaler une absence](#)

### 2.3 Engagement

Nos Voix Nos Visages se réserve le droit de mettre un terme au camps du/de la participant/e en tout temps pour des motifs tels que : défaut de paiement selon les modalités entendues par le présent contrat, défaut de remplir et signer le contrat de service, problème de sécurité, indiscipline ou attitude nuisant au groupe, langage inapproprié, violence physique ou verbale, retards ou absences répétées, si le camp ne correspond pas aux intérêts ou aptitudes de l'élève ou si le nombre d'élèves dans le groupe est insuffisant. Nous espérons avoir votre entière collaboration si le comportement de l'élève nuit au bon fonctionnement des activités.

### 2.4 Ponctualité :

Afin de profiter pleinement du temps alloué pour chaque atelier, nous demandons à tous les participants d'arriver 5 minutes avant le début des activités (pour déposer manteaux, bottes, sacs à dos ou aller aux toilettes.) À moins d'avis contraire, les parents ne sont pas autorisés à accéder aux locaux pendant les activités afin de permettre aux participants de se concentrer et pour des raisons de sécurité.

À cause de la nature de nos activités, nous ne pouvons fonctionner comme un simple service de garde, comme un camp de jour régulier ou comme un terrain de jeu (inscription à la journée) dans lesquels les absences ne dérangent pas trop. Dû à la forte popularité de nos camps, nous devons malheureusement refuser des inscriptions. Si un parent retire son enfant dans les deux dernières journées de



# Nos voix nos visages

## École des arts de la scène

2516 Ste-Hélène, Longueuil, Qc. Canada J4K 3V2 | 450-442-0740 | nosvoixnosvisages.ca | info@nosvoixnosvisages.ca

camp, non seulement il met en danger la présentation des autres enfants et empêche son enfant d'en retirer les bénéfices, mais il a pris la place d'un autre enfant qui aurait pu profiter pleinement du séjour.

Vous comprendrez que nous tenons à la qualité de nos camps et de notre intervention auprès des jeunes ; c'est d'ailleurs ce qui en fait le succès. Pour toutes ces raisons, les jeunes qui s'absenteront sans justification valide (ex: médicale) s'exposeront à un renvoi et ne pourront se réinscrire pour les camps ou stages subséquents. Seuls certains cas de force majeure seront considérés mais sans aucune garantie de notre part, la priorité étant l'intérêt général de l'ensemble de nos participants et la qualité de l'intervention de notre personnel.

### **2.5 Demandes de jumelage**

Nous constatons que beaucoup inscrivent dans la section remarques/commentaires le nom d'un enfant avec lequel les parents aimeraient que leur enfant soit jumelé. Nous accueillons plus de 1000 participants par été alors si vous en faites la demande, nous vous prions d'inscrire le prénom ET le nom de famille de l'enfant. Veuillez noter nous ne considérons pas cette demande comme une condition à l'inscription. La note sera ajoutée au dossier de votre enfant et nous la prendrons en considération lors de la répartition des groupes. Toutefois, la priorité est de respecter les ratios de l'Association des Camps du Québec et d'assurer une répartition adéquate selon les aptitudes des individus et des groupes. Aussi, il ne nous est pas possible de garantir le jumelage de vos enfants et de leurs amis ni d'assurer un suivi auprès des parents qui nous ont fait parvenir des demandes spéciales de ce genre. La mission de Nos Voix Nos Visages étant d'encourager les jeunes à s'épanouir à travers les arts de la scène, nous sommes convaincus que les activités sauront amener vos enfants à la découverte de soi et des autres et à se faire une foule de nouveaux amis.

### **3. Coûts relatifs**

#### **3.1 Tarifs d'activité**

##### **RELÂCHE**

**200\$** (40\$ pour le frais de traitement de dossier (non-remboursable) payable à l'inscription. Ce frais est compris dans le 190\$ du tarif des activités. La différence est à régler au plus tard le jeudi précédant le début du séjour.)



# Nos voix nos visages

## École des arts de la scène

2516 Ste-Hélène, Longueuil, Qc. Canada J4K 3V2 | 450-442-0740 | nosvoixnosvisages.ca | info@nosvoixnosvisages.ca

Frais de service de garde : **35\$** pour la semaine (Payable une seule fois si plus d'un enfant inscrit par famille immédiate)

### ÉTÉ

**330\$** (40\$ pour le frais de traitement de dossier (non-remboursable) payable à l'inscription. Ce frais est compris dans le 325\$ du tarif des activités. La différence est à régler au plus tard le jeudi précédant le début du séjour.

### 3.2 Service de garde

Frais de service de garde : 70\$ pour la semaine. Ce service est offert pour les camps de jour en Arts de la scène seulement.

Dans le cas d'une inscription au même séjour pour plus d'un enfant de la même famille immédiate, le service de garde ne sera chargé qu'une seule fois.

## 4. Modalités de paiement

### 4.1 Modalités du versement initial (40\$ payable à l'envoi du formulaire)

Sur Internet: le paiement se fait à même le formulaire en ligne par Visa, MasterCard ou PayPal.

En personne : le paiement se fait par Visa, MasterCard, chèque ou argent comptant au remplissage du formulaire.

Par la poste : Il faut imprimer le formulaire, le remplir et le poster au 2516 Ste-Hélène, Longueuil, Qc. J4K 3V2, accompagné d'un chèque libellé au nom de Nos Voix Nos Visages au montant de 40\$ daté de la journée de la demande d'inscription.

### 4.2 Modalités du solde restant

Nos Voix Nos Visages enverra une facture à l'adresse courriel fournie à la section de l'autorité parentale avec le montant du solde restant à payer pour l'inscription du/des participants. L'autorité parentale aura alors la possibilité de payer à



# Nos voix nos visages

## École des arts de la scène

2516 Ste-Hélène, Longueuil, Qc. Canada J4K 3V2 | 450-442-0740 | nosvoixnosvisages.ca | info@nosvoixnosvisages.ca

même la facture par Visa, MasterCard ou un compte PayPal. Dans l'éventualité où elle désirerait payer d'une autre façon, elle pourra procéder comme suit :

Par chèque : payable par la poste et daté du jeudi précédant le début du séjour au plus tard OU elle pourra venir déposer le chèque à l'administration en personne au plus tard le jeudi précédant le début du séjour, avant 19h.

En argent comptant : elle pourra venir faire le versement en liquide à l'administration en personne au plus tard le jeudi précédant le début du séjour, avant 19h.

### **4.3 Ponctualité des versements**

La ponctualité des paiements est de mise. Comme nos animateurs n'ont pas de terminal de paiement en leur possession et que leur attention est entièrement dévouée aux enfants, nous vous prions de régler la totalité du montant à payer avant le début des activités. Le bureau administratif de Nos Voix Nos Visages est situé au 2516 rue Ste-Hélène à Longueuil.

**4.4 Retards de paiement pour les versements** : pour tout versement effectué après la période prévue à cet effet, le/la participant/e se verra refuser l'accès au camp jusqu'à l'acquittement du solde dû.

## **5. Reçus de camp (R-24)**

### **5.1 Reçus officiels pour le crédit d'impôt**

Le reçu officiel pour l'impôt vous sera transmis par courriel sécurisé au plus tard le 28 février. La production des reçus officiels ne se fait pas avant le 1er février. Nous ne divisons pas le reçu et ne pourrions être tenus responsables des erreurs de frappe encourues dans le contrat de service. Si aucune information n'est communiquée dans la section du récipiendaire autre que l'autorité parentale, nous enverrons le reçu à l'autorité parentale par défaut. Vous recevrez le reçu au plus tard le 28 février

Notez qu'à compter du 1er février il ne vous sera plus possible de changer le récipiendaire indiqué sur le contrat de service. Seules les erreurs figurant au dossier d'origine pourront être corrigées..



# Nos voix nos visages

## École des arts de la scène

2516 Ste-Hélène, Longueuil, Qc. Canada J4K 3V2 | 450-442-0740 | nosvoixnosvisages.ca | info@nosvoixnosvisages.ca

### **5.2 N.A.S du récipiendaire**

Si cette information manque au formulaire, nous ne serons pas en mesure de vous émettre un relevé 24. Il s'agit là d'une exigence de Revenus Québec à qui nous devons acheminer les relevés 24 de tous nos participants. Il est de la responsabilité de l'autorité parentale de nous fournir cette information AVANT le premier jour de l'activité.

### **6. État de santé**

Pour être prêt à toute éventualité, nous aimerions également être informés de toutes allergies ou problèmes de santé de l'élève pouvant entrer en conflit avec le bon déroulement du camp. N'oubliez pas de remplir la section d'information du participant sur le formulaire d'inscription afin de nous tenir au courant de tout changement de l'état de santé de votre enfant. Il est de votre responsabilité de nous tenir informés afin que nous puissions intervenir adéquatement en cas de situation. Les mentions «À venir» ne sont pas des entrées recevables dans le formulaire. Vous devrez également fournir une photo récente du/de la participant/e en format JPEG ou PNG pour pouvoir nous envoyer le formulaire en ligne. La photo et les informations de santé sont obligatoires pour que l'inscription soit recevable, y compris les demandes d'inscriptions par la poste et en personne. Assurez-vous d'avoir les informations pertinentes quand vous passerez au comptoir de l'administration.

### **7. Tenue vestimentaire**

Une tenue confortable et décente est de mise, soit : pantalon de coton ouaté ou d'exercices, t-shirt manches courtes ou longues. Pas de jeans, pas de mini-jupe ou de camisole à bretelle spaghetti s.v.p. Les enfants participeront à des activités de bricolage durant le camp. Nous vous prions donc de prévoir un tablier ou des vêtements qu'ils pourront salir à leur guise dans leur sac à dos.

### **8. Politique d'annulation**

#### **8.1 Annulation d'une inscription à un camp**

En tout temps, vous pouvez annuler votre inscription. Vous devrez payer une pénalité si le camp a débuté. Que vous ayez conclu votre contrat en personne, par la poste ou par Internet, les règles sont les mêmes.



# Nos voix nos visages

## École des arts de la scène

2516 Ste-Hélène, Longueuil, Qc. Canada J4K 3V2 | 450-442-0740 | nosvoixnosvisages.ca | info@nosvoixnosvisages.ca

### 8.1.1 Annulation avant le début des activités

Si vous annulez votre inscription avant le début des activités, les frais remboursables de camp seront remboursés avec le même mode que le paiement effectué (Ex : payé par Visa : remboursement sur la carte Visa). Le frais initial de 40\$ est non remboursable, tel que décrit dans le contrat de service que vous avez rempli à l'inscription.

### 8.1.2 Annulation après le début des activités

Si les activités sont commencées, nous conserverons ces montants :

- 40\$ non-remboursable payé à l'inscription
- Le coût des journées de camp précédant la demande d'annulation, suivis ou non;
- une pénalité correspondant au plus petit des montants suivants : 50 \$ ou 10 % du prix des journées de camp qui n'ont pas été suivis.

## 8.2 Marche à suivre pour annuler votre inscription

Pour annuler votre inscription, vous devez transmettre le [formulaire de résiliation](#). Le contrat est annulé dès l'envoi de l'avis. À compter de la date d'envoi, nous vous rembourserons dans les 10 jours, s'il y a lieu.

- Si nous avons reçu des paiements par chèques: vous serez remboursés par chèque postal au nom de l'autorité parentale figurant au contrat de service
- Si nous avons reçu des paiements par carte ou via PayPal dans les 60 jours précédant la demande: Nous rembourserons directement le payeur via PayPal
- Si nous avons reçu des paiements par carte ou via PayPal plus de 60 jours précédant la demande: Nous rembourserons directement le payeur par chèque postal. Notez bien qu'un frais de service de 2,50\$ s'ajoutera dans ce cas-ci au montant du solde dû.



# Nos voix nos visages

## École des arts de la scène

2516 Ste-Hélène, Longueuil, Qc. Canada J4K 3V2 | 450-442-0740 | [nosvoixnosvisages.ca](http://nosvoixnosvisages.ca) | [info@nosvoixnosvisages.ca](mailto:info@nosvoixnosvisages.ca)

### **9. Communications**

#### **9.1 Contacter le personnel NVNV**

En aucun cas le personnel du centre culturel Calixa-Lavallée n'est au courant ou responsable des événements de l'École ou des Camps de jour NVNV, ne prend en charge les messages ou les paiements relatifs à l'école. Il s'agit du personnel d'Art Neuf et aucun de leurs employés n'est qualifié pour répondre à la clientèle de Nos Voix Nos Visages. Pour toute question ou commentaire, veuillez vous référer au personnel administratif de l'École en téléphonant au 450-442-0740, en nous écrivant au [info@nosvoixnosvisages.ca](mailto:info@nosvoixnosvisages.ca) ou en vous présentant en personne au 2516 Ste-Hélène à Longueuil.

#### **9.2 Contacter les animateurs**

Comme nos animateurs utilisent leurs appareils téléphoniques personnels pour communiquer avec l'administration, il ne nous est pas possible de vous fournir un numéro de téléphone pour contacter un animateur directement. Aussi, afin d'assurer la qualité de la communication avec notre personnel et avec la clientèle, le personnel administratif se chargera de transmettre tout message à une partie et à l'autre. Notre personnel administratif est présent pour toute la durée du camp, de l'ouverture à la fermeture du service de garde.

Pour toutes questions ou commentaires, n'hésitez pas à nous contacter. Nous vous remercions de votre entière collaboration.

#### ***L'Équipe Nos Voix Nos Visages***

450 442-0740

[info@nosvoixnosvisages.ca](mailto:info@nosvoixnosvisages.ca)

[www.nosvoixnosvisages.ca](http://www.nosvoixnosvisages.ca)